

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

Nombre de membres

- Afférents au Conseil : 11
- en exercice : 11
- qui ont pris part à
la délibération : 08

Date de la convocation : 06.05.2022

Date d'affichage : 13.05.2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIJOUX

Séance du 12 mai.2022

01247.2022.5.14

L'an deux mil vingt DEUX, le 12 mai à 19 heures

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué,
S'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Madame
Martine VIALLET, Maire.*

Présents M. VIALLET. D. JULLIARD. E. LEE. MC COUTURIER. JF
JOLY. M. VUILLERMOZ.P.ECAILLE.C.GROSGURIN
Absents Excusés : S. JUHEN a donné pouvoir à M. VIALLET
J.GRANDCLEMENT a donné pouvoir à E.LEE
G.LEGAY a donné pouvoir à D. JULLIARD

M P.ECAILLE a été élu Secrétaire de séance, conformément à l'Article
2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Objet : 2022-5 DEMANDE D'AIDE à l'association Sylv'ACCTES pour des TRAVAUX SYLVICOLES EN FORET COMMUNALE

Le conseil municipal de Mijoux **sollicite le concours de** l'association Sylv'ACCTES pour une aide aux travaux sylvicoles de jardinage, enrichissement par plantation résineuse, complément de plantation à la régénération naturelle sur une surface de 2 hectares sur les parcelles forestières C2, E2 , parcelles cadastrales B 537 et B 1590.

Le pourcentage de l'aide sollicité sur les 2 hectares de la forêt communale est de 50% sur un montant HT de 3740 Euros soit 1870 Euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Sollicite le concours de l'association Sylv'Acctes pour une aide de 1870 eurso sur les travaux 2022

-Autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à **signer toute pièce relative à ce dossier** de demande d'aide sylvicole à l'association Sylv'ACCTES 2022

Contre :0 Abstention :0 Pour :8+3pouvoirs

M. VIALLET. D. JULLIARD. E. LEE. MC COUTURIER. JF JOLY. M. VUILLERMOZ. P. ECAILLE.C. GROSGURIN. S. JUHEN a donné pouvoir à M. VIALLET ; J. GRANDCLEMENT a donné pouvoir à E.LEE ; G.LEGAY a donné pouvoir à D. JULLIARD

Délibération 01247.2022.5.14

Fait et délibéré à MIJOUX, le jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture

le :

et publication et notification le

Pour copie conforme

Le Maire M.VIALLET

